

Contexte

La présente Politique sur la dénonciation d'entreprise (la « Politique ») permet de signaler les plaintes et les préoccupations par divers canaux de dénonciation. Velan Inc. et ses filiales (collectivement ci-après « Velan » énumérées à l'annexe A) s'engagent à se conformer à toutes les lois et normes applicables, y compris, par exemple, les lois sur les valeurs mobilières, les principes comptables, les contrôles internes et les normes d'audit, ainsi qu'au *Code de conduite corporative en affaire et d'éthique* (ci-après les « Normes de conduite »).

1. Objectif

Toute personne (y compris, mais sans s'y limiter, les employés et les personnes travaillant pour des fournisseurs, ou tout tiers (« Individus ») qui est au courant d'une violation potentielle des Normes de conduite peut déposer une plainte ou une réclamation en matière de dénonciation, ou exprimer une préoccupation (collectivement, une « Réclamation de dénonciation ») conformément à la présente politique. Toutes les personnes qui signalent de bonne foi (« dénonciateurs ») peuvent le faire sans crainte de représailles ou vengeance de quelque nature que ce soit de la part de Velan pour avoir soumis une telle réclamation de dénonciation.

2. Documents associés

VEL-CMP-037	Code de conduite corporative en affaire et d'éthique
VEL-CMP-038	Politique corporative sur l'anti-subornation et l'anti-corruption
VEL-CMP-039	Contrôles et procédures corporatives de communication de l'information
VEL-CMP-040	Politique corporative relative aux opérations sur titres
VEL-CMP-041	Code de conduite corporative des fournisseurs
VEL-CMP-713	Formulaire d'accusé de réception de multiples politiques et procédures – Individus avec appareils Velan
VEL-CMP-714	Formulaire d'accusé de réception de multiples politiques et procédures – Individus sans appareils Velan
VEL-CMP-715	Formulaire d'accusé de réception de multiples politiques et procédures – Partenaires de vente

3. Portée

La présente politique couvre les réclamations de dénonciation relatives à :

- Violation des lois, des règlements ou des normes tels que, mais sans s'y limiter :
 - les activités frauduleuses ;
 - des violations aux contrôles internes ;
des données inexactes ou trompeuses relatives à des comptes financiers
les membres du service des finances, les vérificateurs internes ou externes ;
 - harcèlement au travail par la direction ou par d'autres individus ;
 - questions de conformité environnementale; et
 - une violation du *Code de conduite corporative en affaire et d'éthique* ou de la *Code de conduite corporative des fournisseurs* par les intervenants concernés.

DATE :	MIS À JOUR PAR :	APPROUVÉ PAR :	RÉVISION :	No. PAGE
15 sept. 2025	Madeline Tata	Kai Lon g Qin, Conseiller juridique, Services juridiques	Rév. 03	1 de 7

4. Responsabilités

4.1 Individus impliqués dans le traitement des Réclamations de dénonciation

- La Présidente du Comité d'audit de Velan, qui reçoit présentement les Réclamations de dénonciation, est Suzanne Blanchet : suzanne_blanchet@outlook.com;
- Le Conseiller juridique, Services juridiques de Velan, est Kai Long Qin : kailong.qin@velan.com
- Dans le cas où la réclamation pour signalement est déposée conformément aux Sections 6 ou 7, il incombe au directeur général des entités Velan respectives de recevoir les réclamations pour signalement.

4.2 Service de la conformité

Le Service de la conformité effectue les tâches suivantes :

- Vérifie périodiquement le fournisseur de la ligne d'assistance téléphonique pour s'assurer que l'information est à jour et que les systèmes de signalement et les numéros de téléphone en ligne demeurent actifs.
- Met à jour la politique et veille à ce qu'un accès facile soit offert dans toutes les langues locales des filiales (c.-à-d. anglais, français, allemand, italien, portugais, tamoul, coréen, chinois simplifié et chinois traditionnel sur le :
 - Site SharePoint du service de Légal et conformité ;
 - Site SharePoint des ressources humaines des filiales dans leur langue locale ; et
 - Section « Relations avec les investisseurs » sur l'adresse Web de l'entreprise www.velan.com.
- S'assurer que l'accès à la politique est affiché dans les zones visibles de toutes les filiales et disponible dans leurs langues locales.
- Communiquer la Politique à toutes les filiales dans leur langue locale au moyen d'un message annuel en vertu de loi 198 à la fin de chaque année fiscale et dans les formations du Code de conduite annuels en ligne / en présentiel avec accusé de réception.

4.3 Service des ressources humaines

Le Service des ressources humaines effectue les tâches suivantes :

- S'assurer que la Politique est facilement accessible dans toutes les langues locales des filiales sur le site SharePoint des Ressources humaines de Velan Central ; et
- S'assurer que la ligne de signalement de Dénonciation est communiquée à toutes les parties prenantes sur une base annuelle et accessible dans toutes les langues locales des filiales.

4.4 Individus

Les individus doivent se conformer aux processus suivants :

DATE :	MIS À JOUR PAR :	APPROUVÉ PAR :	RÉVISION :	No. PAGE :
15 sept. 2025	Madeline Tata	Kai Lon g Qin, Conseiller juridique, Services juridiques	Rév. 03	2 de 7

- Signaler immédiatement toute Réclamation de dénonciation par la méthode de son choix, comme décrit ci-dessous aux sections 5 à 8, selon l'emplacement de la personne.
- Pour permettre des enquêtes efficaces, la ou les soumissions doivent inclure autant d'informations de contexte et détaillées que possible sur les circonstances.
- Les partenaires de vente doivent lire annuellement la politique et les autres politiques requises, accuser réception et signer VEL-CMP-715 et soumettre aux représentants de Velan selon les instructions.
- Les personnes possédant un appareil Velan (à l'exclusion du personnel syndiqué et des autres membres du personnel de production non supervisé) doivent lire annuellement la politique et les autres politiques requises, accuser réception et signer VEL-CMP-713 via DocuSign.
- Toutes les autres personnes doivent assister à la formation annuelle et signer la VEL-CMP-714 reconnaissant la politique et autres politiques requises.

5. Soumission de Réclamations de dénonciation (à l'exception de Velan Italie et de Velan Portugal)

Les individus peuvent soumettre des plaintes de dénonciation de manière confidentielle et anonyme (si désiré) en utilisant une ligne téléphonique directe ou une plateforme web fournie par un fournisseur externe de Velan (pour des signalements confidentiels et, si désiré, anonymes). Le président du comité d'audit reçoit les plaintes de dénonciation soumises via cette plateforme. Cette plateforme est disponible en sept (7) langues différentes : anglais, français (Canada), allemand, tamoul, coréen, chinois simplifié et chinois traditionnel.

Le numéro de téléphone de la ligne de signalement et l'adresse Web sont les suivants :

SOFIA:

- Ligne téléphonique : 1-855-603-0474
- Adresse courriel : velan@mysofia.ca
- Formulaire de déclaration en ligne : <https://app.mysofia.ca/public/velan-inc/whistle-blower-report?locale=fr>

Pour permettre des investigations efficaces, la ou les présentations doivent inclure autant de renseignements généraux et détaillés que possible sur les circonstances.

6. Soumission des Réclamations de dénonciation pour Velan ABV (Italie)

Velan ABV (Italie) : Les individus peuvent utiliser le site Web et/ou la ligne de signalement ci-dessous pour soumettre des Réclamations de dénonciation de manière confidentielle et anonyme (si désiré) disponible en italien. Le directeur général de Velan ABV reçoit les Réclamations de dénonciation soumises via cette plateforme. L'adresse Web et le numéro de la ligne de signalement téléphonique sont les suivants :

Site Web : <https://velan.whistleblowing.essetiweb.it/>

Ligne téléphonique : +39 0583 15 23 606

DATE :	MIS À JOUR PAR :	APPROUVÉ PAR :	RÉVISION :	No. PAGE :
15 sept. 2025	Madeline Tata	Kai Lon g Qin, Conseiller juridique, Services juridiques	Rév. 03	3 de 7

7. Soumission des Réclamations de dénonciation pour Válvulas Industrials, Lda (Portugal)

Válvulas Industrials, Lda (Portugal): Les individus peuvent utiliser le site Web ci-dessous pour soumettre des Réclamations de dénonciation de manière confidentielle et anonyme (si désiré). Le directeur général de Válvulas Industrials, Lda reçoit les Réclamations de dénonciation soumises via ce site Web.

L'adresse Web est la suivante : <https://whistleblowersoftware.com/secure/velan>

8. Autre méthode de soumission des Réclamations de dénonciation

De plus, les individus peuvent soumettre des Réclamations de dénonciation de manière confidentielle et anonyme (si désiré) en visitant l'adresse Web suivante, qui est directement transférée à la Présidente du Comité d'audit :

- Reportage en ligne : <https://velan.com/anonymous-and-confidential-whistle-blowing-reporting/>

Pour permettre des incitations efficaces, la ou les présentations doivent inclure autant de renseignements généraux et détaillés que possible sur les circonstances.

9. Suivi et résolution des Réclamations de dénonciation et des Rapports de conflits d'intérêts

Toutes les Réclamations de dénonciation reçues concernant les questions couvertes par cette Politique feront l'objet d'une enquête et pourront être soumises à la Présidente du Comité d'audit, qui, entre autres responsabilités, supervisera l'enquête et la résolution des Réclamations de dénonciation. Dans la mesure requise par les lois locales applicables, si la Réclamation de dénonciation n'est pas soumise de manière anonyme, le dénonciateur pourra recevoir une confirmation de réception et être tenu informé des résultats de l'enquête sur la dénonciation.

La Présidente peut, selon le cas :

- mener des enquêtes considérées appropriées dans les circonstances de toute Réclamation de dénonciation soumise ;
- conserver toute documentation reçue ou créée en lien avec toute Réclamation de dénonciation ; et
- recommander au comité d'audit un plan d'action approprié pour toute Réclamation de dénonciation.

Le Comité d'audit peut, le cas échéant :

- examiner tout aspect de la Réclamation de dénonciation ;
- superviser le processus prévu par le Processus de Rapport Sécurisé ;
- prendre en compte les recommandations du président concernant toute action ou plan lié à une Réclamation de dénonciation ; et
- déterminer quelles mesures doivent être prises pour une Réclamation de dénonciation.

DATE :	MIS À JOUR PAR :	APPROUVÉ PAR :	RÉVISION :	No. PAGE
15 sept. 2025	Madeline Tata	Kai Lon g Qin, Conseiller juridique, Services juridiques	Rév. 03	4 de 7

10. Notification annuelle d'accusé de réception

Toutes les personnes sont tenues de lire, d'accepter et de respecter tous les termes de la présente politique sur une base annuelle en fournissant les informations requises et en apposant leur signature (ou leur accusé de réception électronique, le cas échéant) et doivent soumettre le formulaire comme indiqué dans la section 4.4.

11. Communication

La présente Politique est expressément communiquée à tous les employés de Velan et aux partenaires de vente.

12. Autre

Dans la présente Politique, toute référence au genre masculin doit inclure le genre féminin ainsi que le genre neutre et vice versa.

13. Historique des révisions

Date	Rév. #	Changements
Inconnue	Rév.0	La date de la version initiale est inconnue et, par la suite, de nombreuses révisions conjointes de la politique ont été effectuées par les services des ressources humaines et des services juridiques et de la conformité au cours de plusieurs décennies.
09 juin, 2025	Rév.01	Texte de la politique intégré dans le format de la procédure de Velan, sectionné, daté, noms des employés de Velan qui mettent à jour / approuvent le texte et codifié comme une instruction du service de conformité. Ajout du Contexte à la page 1, mise à jour du texte et indication des termes simplifiés utilisés dans le document. Ajout de la section 1. Objectif et texte mis à jour. Ajout de la section 2. Documents associés, autres documents antérieurs des RH qui seront codifiés en tant qu'instructions du service de conformité. Ajout de la section 3. Portée et texte mis à jour. Ajout de la section 4. Responsabilités – Mise à jour 4.1 Individus impliquées dans le traitement des Réclamations de dénonciation, ajout 4.2 Processus de signalement des dénonciations, ajout 4.3 Service de la conformité, 4.4 Service des ressources humaines, 4.5 Individus.

DATE :	MIS À JOUR PAR :	APPROUVÉ PAR :	RÉVISION :	No. PAGE
15 sept. 2025	Madeline Tata	Kai Lon g Qin, Conseiller juridique, Services juridiques	Rév. 03	5 de 7

		Ajout de la section 5. Soumission de Réclamations de dénonciation (à l'exception de Velan Italie et de Velan Portugal) Ligne d'assistance téléphonique et plateforme Web d'une tierce partie pour le signalement confidentiel et anonyme avec une liste des langues disponibles. Ajout de la section 6. Soumettre des Réclamations de dénonciation pour Velan ABV (Italie) Ajout de la section 7. Soumettre des Réclamations de dénonciation pour Válvulas Industrials, Lda (Portugal) Ajout de la section 8. Autre méthode de soumettre les Réclamations de dénonciation Ajout de la section 9. Suivi et résolution, et texte mis à jour. Ajout de la section 10. Avis d'accusé de réception annuel. Ajout de la section 11. Communication. Ajout de la section 12. Autre Ajout de la section 13. Historique des révisions Mise à jour de l'Annexe A, Sociétés du groupe Velan Ajout de la Pièce jointe A – “<i>Formulaire d'accusé de réception - Partenaires de ventes</i> » pour les signatures numériques et/ou manuelles à soumettre aux services juridiques et aux ventes mondiales. Ajout de la Pièce jointe B – “<i>Formulaire d'accusé de réception – Individus avec des appareils Velan</i> » pour un accusé de réception numérique par l'intermédiaire de l'EPC du département des TI. Ajout de la Pièce jointe C – “<i>Formulaire d'accusé de réception – Individus sans appareils Velan</i> » pour les signatures numériques et manuelles à soumettre aux services juridiques.
--	--	---

DATE :

MIS À JOUR PAR : APPROUVÉ PAR :

RÉVISION :

No. PAGE

15 sept. 2025

Madeline Tata

Kai Lon g Qin, Conseiller juridique, Services juridiques

Rév. 03

6 de 7

14 juillet, 2025	Rév.02	Intégration des rapports sur les conflits d'intérêts et mise à jour dans le texte général le cas échéant, ainsi que le changement de titre de « Politique corporative sur la dénonciation » à « Politique corporative sur la dénonciation et le rapport sur les conflits d'intérêts ». Dans la section 4, ajoutée 4.3 Individus impliqués dans le rapport des conflits d'intérêts et dans 4.7, il a été ajouté que les individus doivent signaler immédiatement tout conflit d'intérêts par tout moyen de leur choix, tel que décrit dans la politique. Ajout de la section 9. Soumission du rapport de conflit d'intérêts et mise à jour du texte. Dans la Pièce jointe B – « Formulaire d'accusé de réception – Individus avec appareils Velan » les déclarations ont été ajoutées : « Velan peut, à tout moment et à sa discrétion, modifier ces Politiques et Procédures et exiger une reconfirmation de mon accord.» et “ Veuillez noter que tout Rapport de conflit d'intérêts doit être divulgué rapidement conformément aux politiques. » Dans la Pièce jointe C – « Formulaire d'accusé de réception – Individus sans appareils Velan » les déclarations ont été ajoutées : « Velan peut, à tout moment et à sa discrétion, modifier ces Politiques et Procédures et exiger une reconfirmation de mon accord.» et “ Veuillez noter que tout Rapport de conflit d'intérêts doit être divulgué rapidement conformément aux politiques. »
15 septembre, 2025	Rév.03	Suppression de toutes les références des conflits d'intérêts de la politique, y compris les anciennes sections 3.b Situations de conflit d'intérêts, 4.2 « Personnes impliquées dans la déclaration des conflits d'intérêts », section 9. « Soumission de rapports de conflit d'intérêts », Annexe A « Entreprises du groupe Velan », pièce jointe A – « Formulaire d'accusé de réception - Partenaires de vente », pièce jointe B – « Formulaire d'accusé de réception – Individus avec appareil Velan » et pièce jointe C – « Formulaire d'accusé de réception – Personnes sans appareils Velan ». Une partie ou la totalité du texte des trois (3) sections précédentes, l'annexe A et trois (3) pièces jointes se trouvent dans le VEL-CMP-037 « Code de conduite corporative en affaire et d'éthique », VEL-CMP-713 « Formulaire d'accusé de réception de plusieurs politiques et procédures – Individus possédant des appareils Velan », VEL-CMP-714 « Formulaire d'accusé de réception de plusieurs politiques et procédures – Individus sans appareils Velan » et VEL-CMP-715 « Formulaire d'accusé de réception de plusieurs politiques et procédures – Partenaires de vente ».